

Accueil de Loisirs de Bassussarry



TARIFS

voilà
votre
QUOTIENT
FAMILIAL ?

Mode de calcul du Quotient Familial (QF)

Revenu imposable divisé par 12, puis divisé par le nombre de parts.

Quotient Familial *	Enfant de Bassussarry	Enfant hors Bassussarry
	JOURNÉE	JOURNÉE
De 0 à 650 €	9 €	11 €
De 651 à 750 €	11 €	13 €
De 751 à 1000 €	13 €	15 €
De 1001 à 1499 €	16 €	18 €
De 1500 à 2499 €	18 €	20 €
2500 € et +	19 €	21 €

La CAF des Pyrénées-Atlantiques accompagne financièrement notre structure (Prestation de Service, CTG, Aides à l'investissement)

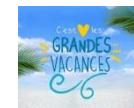
- L'aide aux temps libres (ATL) de la CAF (4€/jour) est déductible de ces tarifs pour les familles bénéficiaires (joindre le document ATL, depuis le 06 janvier 2026 l'ATL concerne les familles dont le quotient familial est < à 750 €).
- Familles nombreuses : ½ tarif à partir du 3^{ème} enfant présent au C.L.S.H.

Le Centre de Loisirs accueille en priorité les enfants domiciliés à Bassussarry, âgés de 3 à 14 ans.

Accueil de Loisirs de Bassussarry



ÉTÉ 2026



Ouverture du centre du lundi 06 juillet au vendredi 21 août 2026.



Le Centre de Loisirs est fermé les samedis, dimanches et jours fériés, LE LUNDI 13 JUILLET 2026, ainsi que la dernière semaine d'Août

Les modalités d'accueil pour le centre de loisirs de Bassussarry pour cet été 2026 sont :



- *Accueil uniquement à la journée
- *Horaires de 7h30 à 18h30
- *Arrivée entre 7h30 et 9h30 dernier délai
- *Départ uniquement à partir de 17h

HORAIRES D'OUVERTURE



Des objectifs éducatifs visant l'enfant dans son développement individuel et dans sa participation sociale.

Des axes pédagogiques majeurs : La journée au centre de loisirs doit être l'occasion d'une vie sociale avec d'autres enfants et adultes. L'important n'est pas tellement l'activité mais surtout la façon dont les enfants la vivent. Le jeu a une fonction d'apprentissage. L'activité ludique sert de préparation à la vie. Elle aide à se construire physiquement, intellectuellement et socialement.

Centre de Loisirs – 80 Chemin des Écoliers – 64200 BASSUSSARRY

☎ 05.59.43.38.35



06.16.75.21.91

Site : www.bassussarry.fr

Mail : alsh@bassussarry.fr





LES INSCRIPTIONS :
Du Vendredi 29 Mai au
DIMANCHE 21 JUIN 2026
à 18h00.



Le portail Famille CE QU'IL FAUT IMPÉRATIVEMENT FAIRE

Créer ou mettre à jour votre profil sur le Portail Famille, puis procéder à l'inscription de votre enfant à la ou les journées souhaitées.

Tout dossier incomplet NE SERA PAS VALIDÉ et DONC toute inscription ne sera pas possible.

Aucune réservation ne pourra être enregistrée si le portail famille n'est pas créé.

✦ Liste des pièces à fournir sur le Portail Famille :

- Le dernier avis d'imposition ou de non-imposition
- Le numéro d'allocataire CAF (*c'est le quotient familial CAF qui sera pris en compte*)
- La notification d'Aides aux Temps Libres CAF, si vous en bénéficiez
- Un justificatif de domicile
- Une attestation d'assurance responsabilité civile extrascolaire au nom de votre enfant
- La photocopie du carnet de santé, page des vaccinations obligatoires



SI VOUS N'AVEZ PAS CHOISI LE PRÉLÈVEMENT, LA FACTURE correspondant aux inscriptions devra être acquittée au plus tard le dernier jour de présence de l'enfant.

Centre de Loisirs – Vacances d'Été 2026

Début des vacances : Samedi 4 juillet 2026

Dates d'ouverture des inscriptions :

- Habitants de Bassussarry : à partir du 29 mai 2026
- Familles extérieures : à partir du 12 juin 2026

Date limite d'inscription pour tous :

Dimanche 21 juin 2026 18h00

Rappel :

Toute inscription est **définitive** après la date limite, sauf en cas de maladie avec **certificat médical** à fournir dans **les 48h** (par mail à alsh@bassussarry.fr).

À PARTIR du 21/06/2026 18h00 Toute demande de modification doit se faire uniquement par mail

IMPORTANT



CE QU'IL FAUT SAVOIR

L'A.L.S.H. communal de Bassussarry fonctionne à l'année, et ouvre ses portes les mercredis, les petites et grandes vacances scolaires.



Le Centre de Loisirs est fermé les samedis, dimanches et jours fériés ainsi que la dernière semaine d'Août et pendant les vacances de Noël.

- ✓ Un cahier doit être rempli par les parents pour toute arrivée et départ de l'enfant au centre de loisirs.

ATTENTION : Aucun enfant n'est autorisé à ARRIVER tout seul le matin, ni à PARTIR seul directement au portail le soir (même exceptionnellement, même avec un mot des parents).

- ✓ **Toute personne autre que les parents souhaitant venir récupérer un enfant doit impérativement être inscrite dans la liste des personnes autorisées sur le Portail Familles, ou faire l'objet d'une autorisation envoyée par mail à l'adresse : alsh@bassussarry.fr**

○ Déroulement d'une journée classique :

- ❖ De 7h30 à 9h30 et de 17h00 à 18h30 : accueil échelonné et temps libre organisé
- ❖ De 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00 : activités.
- ❖ De 12h00 à 14h30 : repas et temps libre organisé.

Les enfants sont pris en charge par des animateurs et des éducateurs sportifs diplômés.

Les animations sont pensées et organisées **par l'équipe d'animation**, en lien avec les **projets éducatif et pédagogique** de la structure.

Le **programme est affiché chaque semaine**, afin de garantir souplesse, adaptation et cohérence avec les envies et les besoins des enfants.